



Des citoyennes et citoyens ont parlé d'éducation. Il faut les écouter!

**Synthèse des propos tenus dans les forums citoyens et
les ateliers jeunesse de Parlons éducation**

Novembre 2023

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 4 |
| Thème 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain | 6 |
| Thème 2 : Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves | 11 |
| Thème 3 : Viser l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires | 17 |
| Thème 4 : Valoriser les compétences professionnelles des personnels scolaires | 23 |
| Thème 5 : Démocratiser toutes les composantes du système scolaire québécois | 29 |
| Clôture des forums | 35 |
| Ateliers jeunesse | 36 |
| Conclusion | 40 |

Cette synthèse a été produite par une équipe formée de membres de **Debout pour l'école** : Suzanne-G. Chartrand, Quentin Delavictoire, Madeleine Ferland, Bernard Harvey, Madeleine Patenaude, Jean Trudelle.

L'équipe remercie toutes les personnes qui ont commenté le manuscrit.

Debout pour l'école désire remercier M. François Lépine pour son travail de révision linguistique.

Introduction

Conscientes des graves problèmes de notre système d'éducation et du peu d'écoute que les principales personnes concernées reçoivent de la part des pouvoirs publics, quatre organisations ont joint leurs efforts pour organiser des forums où citoyennes et citoyens pourraient se rencontrer pour parler d'éducation, un vendredi soir et un samedi au cours du printemps 2023¹.

Dans 19 villes du Québec se sont ainsi tenus 20 forums réunissant environ mille citoyennes et citoyens. Ils ont échangé sur les cinq thèmes présentés dans le *Document de participation* diffusé antérieurement pour susciter la réflexion et alimenter les échanges².

Les forums de **Parlons éducation (PÉ)** ont libéré la parole et permis de très riches échanges. Les participants ont exprimé leur gratitude envers leurs organisateurs et exprimé leur vif désir que leur parole soit entendue et qu'on se mobilise pour obtenir des changements substantiels à court et à moyen terme dans le système scolaire québécois.

Des bénévoles ont pris des notes dans plus de 50 ateliers de 15 à 30 personnes chacun, ce qui a totalisé près de 700 pages. Il fallait donc élaborer une synthèse de ces propos. Par synthèse, on entend un ensemble de propos ayant la plus grande fréquence ou récurrence réuni en un tout cohérent révélant les lignes de force. Les fiches de captation ont été traitées par le logiciel IRAMUTEQ, puis selon des méthodes d'analyse du discours. C'est la parole citoyenne qui s'est exprimée dans les forums et les ateliers jeunesse dont cette synthèse tente de rendre compte, et ce, le plus objectivement possible.

Debout pour l'école créera sous peu des lieux d'échange pour discuter de cette synthèse et poursuivre la démarche afin d'obtenir des pouvoirs publics la mise place des solutions structurantes.

Parallèlement aux forums, l'équipe jeunesse de **PÉ** a mené dans des écoles, des cégeps, des universités, des regroupements de jeunes et des centres de formation générale des adultes (FGA) une cinquantaine d'ateliers traitant des thèmes des forums. Les paroles de plus de six-cents jeunes de 12 à 24 ans et de quelques adultes de 30 à 40 ans ont été recueillies et elles aussi ont fait l'objet d'une synthèse.

¹ Dans cet ouvrage, le mot *éducation* renvoie uniquement à l'éducation scolaire. Quant à l'expression *système scolaire*, il ne fait référence ici qu'au préscolaire, au primaire, au secondaire, à la formation générale des adultes (FGA) et à la formation professionnelle (FP); les forums ne traitent ni du collégial ni de l'universitaire.

² Disponible sur notre site : <https://deboutpourlecole.org>

Dès le mois d'août³, une équipe de six personnes a été formée : chacun des cinq thèmes a été traité par une personne, une autre a synthétisé les ateliers jeunesse et une dernière a été responsable de la coordination du travail et de l'édition de l'ouvrage.

Cette synthèse a fait l'objet d'un lancement public et a été envoyée aux 3 000 personnes inscrites aux forums de **PÉ** et aux responsables de la prise de notes des ateliers jeunesse. L'association **Debout pour l'école** a pris le relai de **PÉ** et diffusera le plus largement possible ce document.

³ Ce texte, comme tous ceux de **Debout pour l'école**, est rédigé en tenant compte des rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française en 1990.

Thème 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain

Quatre sous-thèmes ont fait l'objet des échanges sur la mission de l'école : l'émancipation des élèves, la hiérarchie des matières et l'interdisciplinarité, l'ouverture accrue des écoles à la communauté et la responsabilité des personnels scolaires dans le développement des compétences langagières des élèves.

1. La nécessité de replacer l'élève au cœur de la mission de l'école

L'un des constats qui domine les échanges et qui fait l'objet d'un consensus fort, c'est que la mission de l'école, telle que définie dans le *Programme de formation de l'école québécoise* des années 2000 et déclinée en trois dimensions (instruire, socialiser, qualifier)⁴, devrait être clarifiée afin d'être mieux comprise par tous les acteurs du milieu scolaire. Cette mission devrait également être partagée par l'ensemble des membres de la société, compte tenu du fait qu'elle s'appuie sur des valeurs et des choix de société. Pour la très grande majorité des participants, ce n'est pas la mission de l'école en tant que telle qui est problématique, c'est le déséquilibre créé par la valorisation plus grande qui semble accordée à l'une de ses dimensions au détriment des deux autres. Il ressort des échanges que le sens attaché à cette mission s'est quelque peu perdu au fil du temps.

Pour une grande majorité des participants, la mission de l'école semble avoir été remplacée par l'injonction de faire « réussir ». À leurs yeux, l'école d'aujourd'hui est un lieu de reproduction des inégalités sociales. En effet, le climat qui y prévaut est fortement marqué par un esprit de compétition, une gestion essentiellement axée sur les résultats (GAR), sur la performance et sur le taux de diplomation. À l'heure actuelle, la dimension qui semble dominer est donc celle de la qualification, c'est-à-dire la formation de la main-d'œuvre pour le marché du travail. Certaines personnes nuancent cette idée en mentionnant que l'approche orientante⁵ et qualifiante n'est pas mauvaise en soi, mais qu'au-delà de cette approche, il est nécessaire de se doter d'une vision élargie de la mission de l'école du point de vue du développement humain, compte tenu des profonds bouleversements qui caractérisent le monde actuel : mondialisation économique et culturelle, vieillissement de la population, omniprésence des technologies numériques, fragilité du tissu social, problématiques

⁴ *Instruire*, c'est viser à ce que chaque élève, avec ses pairs, s'approprie des savoirs essentiels et les actualise dans des situations complexes, telles que résoudre un problème mathématique ou écrire un texte. *Socialiser*, c'est apprendre à vivre et à travailler avec d'autres, en plus d'entrer en contact avec l'héritage culturel de l'humanité. *Qualifier*, c'est veiller à ce que chaque élève, à la fin de son parcours au secondaire, obtienne un diplôme, un passeport pour son cheminement ultérieur dans la vie, quelle que soit la voie qu'il choisira, pour la poursuite de sa formation et son insertion dans la société. Cette juxtaposition des trois verbes est remise en cause dans le *Document de participation* de **PÉ**, car si l'instruction et la socialisation sont réussies, la qualification en découlera.

⁵ Le document intitulé *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante* (MEQ, 2002, p. 18), définit cette approche de la manière suivante : « une démarche concertée entre une équipe-école et ses partenaires, dans le cadre de laquelle on fixe des objectifs et met en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et de son cheminement vocationnel. Il s'agit donc d'activités et de services intégrés au plan de réussite et au projet éducatif d'un établissement et non d'un simple cumul d'actions isolées engageant peu l'équipe-école ».

environnementales, démocraties en péril, désinformation, etc. La nécessité de passer d'un modèle fondé essentiellement sur la performance, la compétition et la réussite, à un modèle fondé sur des valeurs de coopération, d'entraide et d'ouverture aux autres suscite un large consensus.

D'un point de vue humaniste, c'est la formation de citoyens critiques, cultivés et libres qui suscite l'adhésion de la totalité des participants. Certains précisent qu'il ne s'agit pas de former des citoyens selon un profil ou un modèle attendu, c'est-à-dire celui du citoyen qui adhère de façon aveugle aux valeurs dominantes de la société. Il s'agit plutôt d'aider les élèves à développer leurs capacités de compréhension, d'interprétation et de questionnement des réalités qui les entourent. La formation de citoyens critiques, finalité à laquelle toutes les disciplines enseignées à l'école devraient, à des degrés divers, contribuer, s'appuie sur des capacités intellectuelles de haut niveau et sur des processus par lesquels un être humain construit sa vision du monde à partir de ses connaissances et de ses expériences⁶. Aux dires de certaines personnes, cette dimension liée à la mission de l'école a été perdue de vue depuis trop longtemps par les gestionnaires du monde de l'éducation. Pour reprendre l'expression imagée d'un participant qui critiquait le modèle traditionnel de transmission des connaissances, l'école devrait apprendre aux élèves à poser des questions, plutôt que de les confiner à un rôle de « donneurs de réponses ». Elle pourrait ainsi devenir un véritable lieu d'éducation à la démocratie qui les prépare à la vie adulte, dans laquelle il faut relever des défis de tous ordres et persévérer.

L'émancipation des élèves, entendue ici comme un processus de développement de leur esprit critique, constitue ainsi, pour les participants, l'une des finalités au cœur de la mission de l'école. Cette idée va également de pair avec celle qui consisterait à les écouter davantage, afin de prendre véritablement en considération ce qu'ils souhaiteraient comme école, c'est-à-dire un lieu d'apprentissage pour la vie, pour devenir des citoyens fonctionnels dans la vie quotidienne, ouverts sur le monde et sur les enjeux de société. En ce sens, dans l'esprit d'un grand nombre de personnes, les jeunes devraient être des acteurs à part entière de leur éducation et participer activement au processus de réflexion sur la mission de l'école.

Quelques moyens susceptibles de mieux préparer les élèves aux défis liés à l'environnement et à la démocratie sont énoncés, par exemple mieux contextualiser les apprentissages scolaires pour les rendre plus signifiants, créer des espaces de discussion et permettre à tous d'acquérir un solide bagage culturel sur l'histoire de l'humanité. Il faudrait également consacrer plus de temps à l'école sur des enjeux de société qui touchent les jeunes, développer chez eux le plaisir d'être ensemble, faire connaître la diversité des avenir professionnels, tisser des liens plus étroits avec la famille et la communauté, décloisonner les matières, préconiser des approches pédagogiques par projets et s'inspirer de ce qui se fait ailleurs dans le monde.

⁶ « Tout établissement scolaire a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève », écrivent les concepteurs du *Programme de formation de l'école québécoise* (MEQ, 2001, p. 3). Rappelons également que le programme ministériel préconise l'acquisition de connaissances disciplinaires intégrées au développement d'habiletés intellectuelles complexes. Il faut souligner que cette ambitieuse finalité est présentée de manière très globale dans la documentation ministérielle et que les moyens pour en viser l'atteinte à travers les disciplines enseignées à l'école sont fort peu explicités.

En bref, l'idée de recentrer la mission de l'école sur le développement de l'élève est primordiale pour tous et toutes, et ce, malgré les nombreux obstacles dans les milieux scolaires, tels que la lourdeur des programmes, les difficiles conditions de travail des personnels scolaires et les contraintes imposées par l'approche évaluative, pour ne mentionner que ceux-là. L'idée selon laquelle l'école devrait passer d'un modèle de reproduction des inégalités sociales à un modèle d'incubateur de changements sociaux est partagée.

2. La hiérarchie des matières et la nécessité de les décloisonner

Pour la très grande majorité des participants, le français et les mathématiques apparaissent comme des disciplines qui jouent un rôle majeur dans tous les apprentissages réalisés à l'école. En effet, les compétences développées dans ces disciplines sont à l'œuvre dans de nombreuses situations, qu'il s'agisse pour l'élève de lire pour s'informer, de comprendre l'énoncé d'un problème de mathématiques ou encore d'appréhender l'évolution de la société à travers l'histoire. Les compétences en lecture, en écriture et en résolution de problèmes sont transversales : elles constituent le socle à partir duquel les apprentissages dans d'autres matières peuvent être réalisés. Les participants soulignent également que les compétences liées à la langue orale permettent aux élèves de développer leurs capacités à argumenter, à élaborer leur pensée à travers les interactions en classe et à développer leur sens critique.

De nombreuses personnes soutiennent que le développement des compétences en langue française devrait constituer une priorité absolue de l'école, car sans une bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture, la réussite des études est compromise, de même que l'autonomie des jeunes et leur insertion dans la société. Elles observent également que les compétences en lecture et en écriture ne sont pas suffisamment développées lorsque les élèves passent du primaire au secondaire et même au-delà. Pour elles, l'une des raisons qui peut expliquer cette situation est liée à un enseignement de la langue qui n'est malheureusement pas toujours fait de façon systématique en classe. Elles souhaiteraient aussi un allègement des contenus de français enseignés au primaire, considérés comme trop lourds. On considère enfin que la langue française doit être valorisée davantage au Québec, à l'école et dans toutes les sphères de la société, compte tenu de la prédominance de la culture anglophone en Amérique du Nord.

Qu'en est-il des autres matières enseignées à l'école? Plusieurs soulignent qu'il importerait de faire davantage de place aux disciplines telles que l'éducation à l'environnement, l'éducation à la citoyenneté, la musique, les arts, la philosophie, la littérature, etc. À l'école, on devrait aussi consacrer du temps à des matières liées aux savoirs pratiques de la vie quotidienne : économie familiale, saine alimentation, usage judicieux des réseaux sociaux, etc. Il faudrait davantage de flexibilité à l'école, favoriser l'interdisciplinarité et mieux contextualiser les tâches d'apprentissage des élèves. Le nombre d'heures consacrées aux disciplines à enseigner pourrait être établi en prenant en considération la motivation des jeunes et leurs rythmes d'apprentissage.

Les équipes-écoles pourraient ainsi développer des programmes éducatifs adaptés à leurs réalités locales, en laissant par exemple plus de place aux arts et à l'éthique, afin de favoriser chez les élèves la créativité et le vivre-ensemble. Pour plusieurs, la pédagogie par projets constitue une voie prometteuse pour favoriser l'interdisciplinarité à l'école.

On déplore le fait que les différentes disciplines enseignées soient compartimentées et on estime qu'il est nécessaire de les décloisonner, notamment au secondaire. Cependant, compte tenu de la structuration de la grille horaire, du manque de temps, des moyens insuffisants et du nombre élevé d'élèves par classe, cela s'avère un objectif difficile à réaliser aujourd'hui. À ce portrait de la situation s'ajoute l'augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers dans les écoles publiques, facteur qui alourdit la tâche des personnels enseignants dans un contexte difficile amplifié par un manque criant de ressources dans des domaines tels que l'orthopédagogie et l'orthophonie. Le système actuel n'encourage pas les personnels scolaires à tisser des liens entre les disciplines enseignées et à favoriser le décloisonnement qui permettrait d'intégrer harmonieusement les apprentissages des élèves à travers des activités qui s'inspirent des pratiques réelles qui se vivent dans la société, comme le journalisme, la vulgarisation scientifique, les pratiques artistiques, etc.

3. Le besoin de renforcer les liens de l'école avec son milieu

Pour la grande majorité des personnes ayant participé aux forums, il serait pertinent de revoir les heures d'ouverture des écoles pour qu'elles assument davantage leur rôle éducatif et développent des liens plus étroits avec leur milieu, dans la perspective où l'objectif général serait d'accorder une place plus grande à la culture, aux arts, aux sports, de même qu'à des activités à l'extérieur de l'école. De tels changements contribueraient à raffermir le sentiment d'appartenance à l'école chez les élèves et seraient davantage respectueux de l'horloge biologique des adolescents, à l'école secondaire notamment, où les classes pourraient commencer plus tard le matin et se terminer plus tard en après-midi. Le Québec pourrait s'inspirer des modèles scandinaves, où la grille horaire est répartie sur des semaines d'école de quatre jours et où on a ajouté une heure quotidienne consacrée à des activités parascolaires. Enfin, un autre avantage résiderait dans la possibilité d'élaborer des projets spéciaux qui solliciteraient la participation des parents et du milieu.

En dépit des avantages liés à une révision des heures d'ouverture des écoles, qui fait l'objet d'un consensus fort, plusieurs soulignent qu'il ne s'agit pas, à l'heure actuelle, d'une initiative encouragée par les instances locales et gouvernementales. En effet, de nombreux obstacles freinent les changements possibles et souhaités, dont l'horaire de l'école, aménagé en fonction de la réalité du monde du travail, le transport scolaire ainsi que la surcharge des personnels dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre. D'autres mentionnent enfin qu'il ne faut pas en demander trop à l'école, car la famille et les milieux communautaires ont des rôles spécifiques et complémentaires à jouer dans le processus de développement des élèves.

4. Le développement des compétences langagières : une responsabilité partagée

Tous et toutes s'entendent sur l'importance de valoriser la langue française à l'école. L'idée selon laquelle le développement des compétences langagières des élèves devrait être une responsabilité partagée par tous les personnels scolaires fait l'unanimité. En ce sens, la mobilisation de l'ensemble des intervenants au sein des écoles est essentielle, car ils sont des modèles pour les élèves.

Aussi, la langue doit être valorisée davantage en classe et dans les aires communes de l'école. Dans cette perspective, l'adoption d'une politique de la langue dans toutes les écoles du Québec apparaît, aux yeux de plusieurs, comme un levier qui contribuerait à rehausser les compétences langagières des élèves et à valoriser pleinement la culture francophone sous toutes ses formes⁷.

Pour l'ensemble des participants, les compétences en lecture, en écriture et en communication orale constituent le socle à partir duquel se construisent tous les apprentissages que les élèves réalisent dans les différentes disciplines enseignées à l'école. Cette idée fait écho à celle de la transversalité des compétences langagières, que de nombreuses personnes ont mise en relief lorsqu'elles ont partagé leur vision de la hiérarchie des matières (section 2). Selon elles, la lecture, l'écriture et la communication orale permettent aux élèves de s'épanouir pleinement comme êtres humains, en raffinant leur compréhension des réalités du monde à travers l'étude de différentes disciplines dont la visée ultime serait de contribuer au développement de leur esprit critique et à leur émancipation.

Bref, comme le mentionnent certaines personnes, ne faudrait-il pas abandonner l'expression réductrice « faire du français », compte tenu du rôle central des apprentissages langagiers à l'école ?

Conclusion

À la lumière des échanges, l'une des priorités devrait être de recentrer la mission de l'école sur l'élève, dans une visée de développement personnel, d'émancipation et de formation du citoyen critique. L'école devrait permettre aux élèves d'acquérir les outils nécessaires à leur insertion et à leur participation active à la vie en société. Or, il ressort des échanges tenus dans le cadre des forums citoyens que l'école actuelle échoue dans la réalisation de cette tâche, laquelle est trop souvent occultée par les impératifs de la performance et de la réussite.

⁷ Cette idée fait écho à la recommandation n° 11 du document intitulé *Mieux soutenir le développement de la compétence à écrire. Rapport du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture* (MELS, 2008, p. 23).

Thème 2 : Construire un système d'éducation équitable

Quatre sous-thèmes ont dominé les échanges sur un système scolaire jugé très inéquitable⁸ : le financement de l'école privée, les effets de ce qu'on appelle communément des projets particuliers, la carte scolaire et les diverses autres composantes de l'iniquité du système.

1. Une école inéquitable

S'il est un constat qui a dominé les échanges sur le thème 2, c'est l'iniquité du système scolaire actuel. Il y a, à cet égard, une réelle unanimité et, à l'évidence, les participants considèrent que c'est une tare importante de notre système d'éducation.

La multiplication des projets particuliers sélectifs est venue, au fil des années, renforcer la segmentation des effectifs scolaires déjà opérée par le réseau des écoles privées subventionnées, en particulier dans les grandes villes⁹. Par conséquent, le système actuel est profondément hiérarchisé, au point où fréquenter le secteur régulier public est devenu une étiquette péjorative. Plusieurs interventions relèvent une situation, jugée aberrante, où les parents se voient littéralement contraints de « magasiner » l'école de leurs enfants. Ils s'engagent ainsi, très souvent malgré eux, dans le parcours d'une sélection parfois féroce des élèves, avec tout ce que cela impulse dans le système, notamment en ce qui regarde l'évaluation, laquelle prend beaucoup de place et pas toujours pour les bonnes raisons. Beaucoup soulignent que l'anxiété qui en résulte, pour les parents comme pour leurs enfants, est bien peu compatible avec ce que devrait être le milieu scolaire, un lieu censé être accueillant et bienveillant.

Plusieurs considèrent que cette segmentation soulève une question de justice sociale, sur laquelle certains jettent un regard politique. On évoquera l'influence marquante de la pauvreté sur la réussite scolaire, en soulignant que la gratuité scolaire est loin d'être complète dans le système public, ce qui constitue déjà une source d'iniquité; le coût du matériel scolaire, les repas à l'école et l'accès aux sorties organisées par l'école sont cités en exemple.

L'école privée subventionnée reproduit les classes sociales : les élites y envoient leurs enfants, car ils y voient une forme entretenue de réseautage précoce, et, par ailleurs, se désintéressent complètement de l'école publique. À ce sujet, quelques personnes proposeront d'ailleurs de forcer les élus à envoyer leurs enfants à l'école publique. L'idée que le statut social ne devrait pas influencer la qualité de l'éducation à laquelle on a droit est largement partagée; un participant tirera le bilan de cette question en

⁸ L'équité, dans le *Document de participation*, est associée à une redistribution juste des ressources pour tendre vers une réelle « égalité des chances », une idée au cœur du Rapport Parent.

⁹ Il sera souvent souligné dans les forums que cette problématique concerne surtout les grandes villes, bien qu'à certains égards, elle puisse aussi être présente dans certaines régions moins peuplées.

disant qu'on est passé au Québec, en matière d'éducation, d'une inégalité d'accès à une inégalité de traitement.

2. Le financement public de l'école privée

Pour corriger cette situation, l'action la plus fréquemment évoquée est de cesser le financement public de l'école privée. Là aussi, l'unanimité est à peu près complète. Il a été mentionné que, dans tous les pays, les enfants qui viennent de milieux socioéconomiques aisés ont déjà, indépendamment des systèmes d'éducation, de meilleures chances que les autres de réussir leur parcours scolaire. Au Québec, les subventions publiques élargissent l'accès à l'école privée subventionnée¹⁰, mais le montant résiduel que doivent payer les parents réserve cet accès aux familles aisées ou qui acceptent de s'endetter. Dans les faits, on concentre dans les mêmes écoles les élèves ayant le plus de chances de réussir, ce qui empêche toute forme d'émulation dans les classes dites « ordinaires ».

La mixité scolaire est clairement souhaitée par une large majorité, et ce, pour deux raisons : d'une part, ses effets bénéfiques, puisqu'elle favorise une meilleure réussite de tous, les plus faibles étant tirés vers le haut sans que les plus forts en soient pénalisés, et, d'autre part, parce qu'elle met en place les conditions d'une meilleure cohésion sociale.

Cette mixité empêche aussi une forme de ghettoïsation bien présente actuellement. Les effets négatifs de ce qu'on pourrait appeler la ségrégation scolaire sont décriés : en concentrant dans les mêmes classes les élèves ayant plus de difficultés, elle enferme précocement les enfants dans des voies étanches dont ils ne peuvent sortir. Cela contribue à détériorer le rapport qu'ont ces enfants avec l'école et alourdit considérablement la tâche des enseignantes et des enseignants.

3. Les vertus et les dérives des projets particuliers sélectifs

De l'avis général, l'existence de projets particuliers sélectifs fait partie intégrante de ce problème de segmentation des effectifs scolaires dans les écoles québécoises. L'attitude à l'égard des projets particuliers est toutefois ambivalente. Les participants ont été très nombreux à signaler l'intérêt intrinsèque que présentent pour l'élève de tels projets, qui favorisent la construction d'un lien positif avec l'école et permettent de développer un sentiment d'appartenance souvent fort à leur établissement scolaire, ce qui est très important. Les élèves voient leurs intérêts pris en compte, peuvent explorer des domaines non scolaires, mais fort précieux sur le plan de l'épanouissement personnel. Des témoignages montrent que les projets particuliers ont un effet très important sur la motivation des élèves.

¹⁰ L'école privée est financée à 75 % par l'État et elle est fréquentée par environ 40 % des élèves de Montréal et de Québec, au secondaire.

Donc, on relève très peu de réserves sur le principe que l'école puisse offrir aux élèves, de manière structurée et suivie, des activités parascolaires; leur apport bénéfique au développement est reconnu. De manière générale, on adhère à une vision plus englobante de l'éducation et tenant mieux compte des besoins et des goûts de l'élève, ce à quoi on souhaite que servent les projets, voies ou options spécifiques.

Par ailleurs, la grande majorité des interventions critiquent les paramètres actuels de ce qu'on pourrait appeler l'offre des projets particuliers dans le réseau public. Plusieurs se demandent comment miser sur l'apport positif des projets particuliers tout en éradiquant leurs effets nocifs, qui sont nombreux. Une kyrielle de problèmes sont dénoncés. Ainsi, la concurrence induite que génèrent les projets particuliers entre les écoles et leur dimension sélective sont critiquées. La sélection peut prendre plusieurs formes : soit pécuniaire (lorsque des sommes — parfois importantes — sont exigées des parents), soit scolaire (lorsque la pratique de l'activité au centre du projet demande de rogner sur la grille horaire des matières, donc d'admettre seulement des élèves plus forts) soit, enfin, le talent de l'élève pour une activité donnée.

Les projets particuliers sélectifs contribuent ainsi à une forme de ségrégation des élèves, la situation actuelle faisant en sorte que « finalement, ce sont les enfants qui en auraient le plus besoin qui n'y ont pas accès », selon plusieurs. Être au secteur régulier, vu comme « être en rien », n'est pas une étiquette stimulante. Ainsi, avec une quasi-unanimité, on dira que les projets particuliers devraient être accessibles à tous, gratuits et exempts de toute sélection.

De nombreuses personnes soulignent que les projets particuliers engendrent une culture d'évaluation à outrance, puisque plusieurs sont sélectifs. On rapporte qu'à certains endroits, cela commence au primaire! Signalons que cette dénonciation de l'omniprésence d'une évaluation chronophage et énergivore¹¹, qui peut pervertir la relation pédagogique, a été observée dans les échanges sur d'autres thèmes.

Actuellement, ces projets particuliers sont conçus dans la perspective d'un véritable marché scolaire qui ne sert personne; les écoles se sentent obligées d'en mettre en place, ce qui requiert souvent des ressources bénévoles, liées au bon vouloir des enseignants et de leurs directions. On dénoncera la compétitivité qui s'installe ainsi entre les élèves et les écoles, et la place trop grande que peuvent prendre les projets particuliers au sein d'un établissement. Les tâches des personnels scolaires, en particulier celles des enseignantes et enseignants, en subissent les effets négatifs (elles seront vues comme inégales selon qu'on travaille ou non dans le cadre de classes régulières). On signale aussi parfois l'influence énorme exercée par les associations sportives pour former les futures élites.

Par ailleurs, le cadre scolaire actuel est souvent perçu comme très contraignant (voir thème 1). Le cadre horaire, tant dans sa durée que dans son organisation, est jugé très rigide; les équipes-écoles doivent composer avec plusieurs contraintes administratives

¹¹ Le Conseil supérieur de l'éducation traite de cette question dans son rapport sur l'état et les besoins en éducation 2016-2018, *Évaluer pour que ça compte vraiment*.

qui limitent beaucoup les initiatives. La latitude dont jouissent les écoles privées a été citée en exemple de ce qui serait exportable au public. Cette critique de la bureaucratie du système scolaire ne vise pas seulement les éléments ayant trait aux projets particuliers, mais aussi, de manière générale, ce qui relève du développement d'initiatives locales ou individuelles; l'intégration de projets particuliers au cadre scolaire, quelle qu'en soit la forme, a été maintes fois évoquée comme souhaitable, que ce soit au niveau des personnels, de l'horaire ou du financement.

Lors des échanges, la référence aux projets particuliers a parfois semblé renvoyer à des réalités assez différentes. Certains ont en tête les « concentrations » ou les « options », d'autres les programmes d'éducation internationale, d'autres encore les projets sélectifs de plus d'envergure ou la formation des élites (programmes sport-études ou de formation musicale très spécifique). Quelques remarques renvoient même à la pédagogie par projets, ce qui est, bien sûr, tout autre chose. L'absence complète de cadre gouvernemental pour les projets particuliers, à propos des normes et encore plus de leur philosophie, joue probablement pour beaucoup dans cette confusion.

Il ne semble pas y avoir de convergence dans les opinions quant au rôle que devrait avoir l'école dans la formation des élites (sportives ou artistiques); le sujet n'a pu être approfondi. Mais nombreux sont ceux qui soulignent que l'école n'a pas à former des élites : elle devrait être un lieu d'exploration, permettre aux élèves de s'ouvrir tant à l'univers artistique ou sportif qu'à celui des métiers — ce qui a un lien avec la formation professionnelle.

4. La carte scolaire

L'idée d'une carte scolaire était avancée dans le *Document de participation* (p.7) des forums de **Parlons éducation** en référence au plan de L'école ensemble et elle a soulevé de nombreuses réactions, presque toutes positives.

Au cœur de cette réception favorable, il y a les avantages maintes fois soulignés d'une école de proximité qui, entre autres, sonnerait le glas de la course à une prétendue meilleure école et donc de la concurrence malsaine entre les écoles. Fréquenter l'école de son quartier réduit considérablement les déplacements, un gain écologique certain mentionné par plusieurs. Une école de quartier permet aussi de meilleurs maillages avec la communauté, notamment avec les CLSC, ce qui a été souvent signalé comme très souhaitable. On évoque une école davantage ouverte sur son milieu, ancrée dans la réalité, en symbiose avec d'autres ressources locales; en découlerait notamment une meilleure utilisation des infrastructures. Des initiatives intéressantes en ce sens ont été citées, telles, en Gaspésie, des visites organisées pour les élèves dans des maisons pour personnes âgées. Pour certaines personnes, le parti pris pour une école de quartier devrait aller de pair avec une décentralisation des pouvoirs pour favoriser les initiatives locales. On signale à ce titre que les écoles privées subventionnées jouissent de beaucoup d'autonomie, ce qu'il serait utile de retrouver dans le système public.

Une école de quartier favoriserait une meilleure implication des parents, particulièrement si le climat de concurrence était remplacé par une culture de collaboration, dans le respect des responsabilités de chacun. Plusieurs personnes ont signalé une détérioration marquée du rapport entre parents et enseignants. L'attitude parfois clientéliste des premiers nuit, à l'évidence, à la convergence des efforts éducatifs.

Les effets positifs d'une carte scolaire sur la mixité scolaire présupposent l'intégration des écoles privées au système public; même dans cette perspective, plusieurs soulignent que les quartiers sont souvent très homogènes sur le plan socioéconomique ou ethnique, ce qui ne favoriserait pas la mixité. Il existe actuellement des bassins scolaires, c'est-à-dire des territoires sur lesquels les élèves sont censés fréquenter une école spécifique, une obligation qu'il serait toutefois facile de contourner. Quelques inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact d'une carte scolaire sur les cotes actuellement attribuées aux écoles défavorisées.

Sans être vraiment approfondis par manque de temps, plusieurs éléments reliés à cette question de la carte scolaire ont été évoqués, dont des difficultés pratiques de mise en place et la résistance de certains parents. Mais, surtout, on note un certain cynisme face à la prétendue volonté politique du gouvernement actuel de s'attaquer au problème de la segmentation scolaire.

5. Une iniquité multiforme

Le thème général de l'équité a par ailleurs soulevé plusieurs autres commentaires qui ont recueilli un assentiment très clair là où ils ont été faits.

La question du temps est revenue à plusieurs reprises. On déplore le trop peu de temps que les enseignantes et les enseignants surchargés peuvent consacrer réellement aux élèves, ce qui pénalise les moins autonomes. On relève aussi que le rythme prescrit des apprentissages est assez rigide, avec comme seules avenues, en cas de retards, soit le redoublement (qu'on dira très lourd à vivre pour l'élève), soit une période de « consolidation » plus ou moins appropriée, l'élève étant obligé de suivre le rythme des autres sans avoir les acquis nécessaires.

Quelques remarques ont été faites aussi concernant la pédagogie; le système actuel rendrait difficile l'adaptation aux besoins de chacune et chacun. Les problèmes de réussite des garçons ont été évoqués à quelques reprises dans ce cadre.

Autre élément : on constate que l'encadrement et le soutien des parents varient nécessairement beaucoup, que ce soit par manque de temps (les deux parents travaillent, la charge domestique est lourde pour les monoparentaux) ou simplement parce qu'il y a des parents qui n'ont pas les compétences nécessaires pour aider leur enfant. Cette question interpelle directement les pratiques actuelles à l'égard des devoirs à la maison, remis en question à quelques reprises en relation avec le soutien parental.

Le manque de ressources professionnelles — soulevé plus souvent dans les régions que dans les grands centres, mais c'est tout de même une préoccupation universelle — a été décrit très souvent. La montée fulgurante du nombre d'enfants ayant besoin d'un soutien particulier n'a pas été accompagnée d'une augmentation conséquente des personnels professionnels qualifiés : cette carence se fait cruellement sentir sur le terrain.

Finalement, signalons plusieurs commentaires sur la problématique de l'inclusion. Sans qu'on puisse parler de véritable débat — ici aussi par manque de temps —, il est clair que le dispositif actuel du système scolaire à l'égard des enfants ayant des besoins particuliers inquiète. Les plans d'intervention, lourds et bureaucratiques, ont été maintes fois dénoncés au passage. Mais, surtout, les pratiques d'intégration et les politiques d'inclusion actuelles soulèvent de nombreuses questions quant à leurs fondements et à leur efficacité.

Conclusion

La lecture attentive des fiches de captation des propos tenus dans les ateliers des forums montre clairement, chez l'ensemble des participantes et participants, la conscience aiguë d'un grave problème d'équité dans le système scolaire actuel et témoigne d'inquiétudes marquées quant aux nombreuses déclinaisons de ce problème. Assez clairement aussi, mais en filigrane, on peut relever une certaine amertume face à l'absence de volonté politique du gouvernement de s'attaquer à ce problème.

Thème 3 : Viser l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires

Les diverses populations dont il est question ici ont en commun d'être les laissés-pour-compte du système scolaire québécois. Plus de 50 % des élèves des Premières Nations et inuits étudiaient dans des écoles du système scolaire en 2018-2019, mais sans qu'on prenne en considération leurs spécificités. Les élèves issus de l'immigration de plus en plus nombreux et vivant dans différentes villes ne reçoivent pas tous les services nécessaires à leur intégration. La formation générale des adultes (FGA) réunit deux populations fort différentes, les jeunes de moins de 20 ans (qui représentent un tiers des inscriptions) et des adultes, ce qui complexifie le travail des enseignants. Quant à eux, les élèves de la formation professionnelle (FP), malgré un parcours exigeant, sont loin de recevoir une pleine reconnaissance sociale. On peut dire que ces deux derniers secteurs souffrent d'aprioris négatifs. Enfin, le nombre des élèves handicapés et ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) a connu, entre 2015 et 2018, une augmentation de 14,5 %, soit près de 43 000 élèves, les EHDA constituant ainsi en 2018-2019 27,7 % de la population scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Les participants ont fait le constat de sérieux problèmes dans la scolarisation de ces différentes populations et ont dégagé des mesures nécessaires pour améliorer leur parcours scolaire.

1. L'inclusion et la valorisation de la culture des élèves des Premières Nations et inuits dans l'école québécoise

Les participants remarquent un manque de soutien et de ressources pour garantir la reconnaissance, la valorisation et l'inclusion des perspectives, des savoirs et des valeurs des membres des Premières Nations et des Inuits dans le système éducatif québécois. Il conviendrait d'avoir davantage de données sociodémographiques et éducatives les concernant. On souligne l'existence de préjugés racistes et négatifs envers les Premières Nations et les Inuits, ce qui peut rendre plusieurs parents autochtones appréhensifs à l'idée d'interagir avec les acteurs du milieu scolaire, car ils craignent d'être intimidés ou discriminés, alors que le français n'est souvent pas leur langue et que certains ne le connaissent pas.

Les intervenants demandent que l'on parte des besoins et des attentes de ces élèves et de leurs parents, qu'on les écoute et les inclue dans les processus décisionnels à tous les niveaux du système. Aussi, il est essentiel de tenir compte de leurs pratiques sociales, culturelles et politiques pour éviter tout malentendu. Pour ce faire, on doit établir des liens avec les parents et les communautés en allant à leur rencontre, en leur fournissant des informations sur le système scolaire et en les encourageant à participer aux activités et aux décisions de l'école pour que parents et enfants participent et coconstruisent les actions et les décisions scolaires qui les concernent.

Les constats sont sévères concernant l'indigence des programmes à propos de la culture et de l'histoire des Premières Nations et des Inuits. Les programmes québécois devraient être révisés pour leur accorder une place significative, tant en matière de contenu que d'approches et de philosophies éducatives. De même, il est nécessaire d'offrir une meilleure formation sur les Premières Nations et les Inuits aux personnels scolaires, dont les enseignants, tant en formation initiale que continue. On souhaite une augmentation de la présence de personnes-ressources maîtrisant une ou plusieurs langues autochtones dans les écoles où il y a une forte proportion d'élèves issus des Premières Nations et inuits.

Afin de favoriser les apprentissages scolaires, la persévérance et la réussite de ces élèves, il semble pertinent de mettre en place des programmes éducatifs spécifiques, comme des activités pédagogiques sur le territoire de leur nation, de s'appuyer davantage sur leurs savoirs ou de promouvoir les stages au sein de leurs communautés. Ces programmes pourraient être accessibles à d'autres publics scolaires, mais apparaissent particulièrement pertinents pour ces élèves. Pour répondre à ces défis, les intervenants ont suggéré d'augmenter le financement des institutions scolaires et de tirer davantage parti des réseaux communautaires et associatifs qui mènent souvent des projets intéressants.

2. L'accueil des élèves nouvellement arrivés au Québec

La réalité migratoire existe dans toute la province, à des degrés divers et avec des disparités entre les réalités rurales et urbaines et aussi compte tenu de la grande diversité des nouveaux arrivants. Les commentaires concernant les élèves non francophones dans les écoles québécoises sont majoritairement bienveillants. Les intervenants soulignent des problèmes comme le manque de connaissance de l'institution au sujet de leurs parcours et de leurs réalités socioéconomiques, ce qui empêche de répondre à leurs besoins de manière éclairée. Il serait donc impératif de recueillir des informations solides au moyen d'enquêtes et de s'inspirer des pratiques positives employées ailleurs. Concernant l'administration publique, des mesures indispensables seraient d'établir davantage de liens entre les différents ministères, d'augmenter les budgets et de revoir la répartition des ressources humaines et financières dans le système. On insiste sur la nécessité de mieux comprendre les besoins des nouveaux arrivants et de leur donner les informations adéquates sur la vie au Québec et sur les démarches administratives nécessaires en évitant de supposer que les nouveaux arrivants maîtrisent déjà le système québécois. Il faut absolument fournir aux parents les informations nécessaires sur le fonctionnement de l'école.

La francisation gratuite et prolongée est unanimement considérée comme cruciale pour les enfants comme pour les familles immigrantes non francophones. En plus de l'apprentissage du français, il serait judicieux d'offrir des cours informant sur certaines réalités du Québec : vêtements, animaux, environnement, géographie, histoire, etc. Dans le cadre scolaire, on devrait valoriser davantage les langues, les cultures et les modes de vie des immigrants, peu connus et insuffisamment considérés aujourd'hui.

En parallèle, il faut présenter la culture québécoise, en mettant en avant ses valeurs, dont l'égalité entre les hommes et les femmes, et ainsi tenter de développer un sentiment d'appartenance. On souligne l'importance de privilégier l'intégration plutôt que l'assimilation, et de promouvoir une éducation antiraciste pour contribuer à une relation harmonieuse entre tous les citoyens.

À l'intérieur des écoles, il arrive que les élèves issus de l'immigration soient l'objet de racisme et d'intimidation, ce qui peut avoir des répercussions désastreuses. Plusieurs propositions ont été émises pour améliorer l'accueil des élèves nouvellement arrivés, comme favoriser la mixité sociale dans les classes, mettre en place plus de classes d'accueil en région, remettre en question l'omniprésence de l'évaluation, favoriser l'interaction entre les élèves, stabiliser les classes d'accueil pour au moins une année et réduire les effectifs par classe. On insiste sur l'importance de maintenir un accompagnement après la période d'accueil pour soutenir la persévérance scolaire et, en l'absence de classes d'accueil, d'en mettre une en place à temps partiel.

Les classes d'accueil, considérées comme essentielles, souffrent d'un manque de ressources. Les conditions de travail des enseignants sont décrites comme médiocres, faute de temps et d'outils adaptés. Pour les aider, la formation du personnel scolaire doit être améliorée en matière d'accueil et d'intervention auprès des élèves immigrants. Ces lacunes devraient être comblées par des formations initiales et continues, mais aussi grâce à des ressources humaines telles que des intervenants extérieurs connaissant la réalité migratoire (personnel de soutien ou enseignants issus de l'immigration). L'enseignement devrait valoriser les langues maternelles et intégrer la diversité culturelle des élèves dans certains contextes scolaires comme des activités de discussion ou dans certains cours. Pour mieux intégrer ces élèves et favoriser les interactions entre élèves allophones et francophones, on pourrait s'appuyer sur des projets et des sorties parascolaires et ouvrir certains cours du programme régulier en arts, en éducation physique ou autres aux élèves des classes d'accueil.

L'intégration des populations immigrantes implique des liens et des moments de partage culturel qui pourraient être facilités par l'intervention d'acteurs extrascolaires comme des associations et des membres des communautés ethnoculturelles, bien que le réseau communautaire n'ait pas toutes les ressources nécessaires pour ce faire. Les autorités doivent veiller à la mixité sociale dans les quartiers et écoles, et à réduire les disparités des services entre les centres urbains et les régions. Les participants soulignent que l'école doit s'inscrire au cœur d'une communauté locale, en tant que lieu de rassemblement des populations immigrées et de vie inclusive.

3. Les élèves handicapés et ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

Les intervenants déplorent le manque de moyens alloués aux EHDAA, en particulier le manque de ressources spécialisées comme les orthophonistes et les psychologues. Les démarches pour le diagnostic des EHDAA sont jugées complexes et certains

estiment qu'elles doivent être simplifiées pour éviter le découragement des parents et du personnel, et pour obtenir plus facilement et plus rapidement des interventions adaptées. Un suivi continu des dossiers des élèves aux différents niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) est également nécessaire. Il est primordial de favoriser la représentation dans les diverses instances des personnes qui interviennent auprès des EHDAA et de renforcer la collaboration entre les acteurs de l'éducation et les parents d'EHDAA.

L'intégration des EHDAA dans les classes régulières pose des défis en ce qui regarde la réponse à leurs besoins spécifiques. Il est impératif de donner plus de moyens aux classes d'adaptation scolaire et de limiter le nombre d'EHDAA par classe régulière pour garantir une prise en charge adéquate. En plus de l'enseignement des compétences de base, il est important de valoriser la diversité des approches pédagogiques et d'offrir aux EHDAA une plus grande variété de projets comme le sport ou les arts plastiques partagés avec des groupes d'élèves.

Les enseignants en adaptation scolaire doivent être davantage valorisés et leurs réalités mieux comprises. Dans la situation actuelle, il est difficile d'offrir les bons services à tous les élèves, car les enseignants ont peu de temps pour s'occuper adéquatement des EHDAA. Il est demandé que tous les enseignants affectés à ces élèves aient l'expérience et les compétences requises pour soutenir leur développement. Pour cela, il conviendrait de revoir leur formation et d'encourager les méthodes pédagogiques innovantes.

4. La formation générale des adultes (FGA) : une formation souvent dénigrée

Les intervenants soulignent que malgré des améliorations observées au fil des années, il subsiste de nombreux défis à relever pour la formation générale des adultes (FGA). On met en avant l'importance de la FGA, notamment pour les autochtones et les élèves en difficulté au secondaire. Les élèves de la FGA sont en majorité des garçons rencontrant des difficultés d'apprentissage ; ils ont souvent décroché de l'école secondaire et peuvent être démotivés et peu encadrés par leur famille. De plus, les effectifs de la FGA dépassent les capacités d'accueil des programmes. Ces derniers manquent de financement, tout comme les élèves qui s'y inscrivent, qui vivent souvent une grande précarité financière. En outre, c'est entre autres à la FGA que se retrouvent pour apprendre le français ou pour mieux le connaître certains adultes récemment arrivés, même si toutes les conditions ne sont pas toujours réunies pour répondre de manière adéquate aux besoins des élèves non francophones.

La FGA souffre d'une mauvaise réputation, souvent associée à l'échec scolaire. Les certifications obtenues ne garantissent pas un emploi et la FGA est trop souvent considérée comme une voie de garage, d'où l'importance de déstigmatiser les programmes en FGA auprès des parents et de la communauté, afin de valoriser socialement cette option pour acquérir des connaissances et compétences de base.

Plusieurs solutions sont suggérées afin de prévenir le recours à la FGA par défaut ou par suite du décrochage du régulier, comme de créer davantage de classes spécialisées pour les élèves en difficulté dès le primaire et d'intervenir plus tôt pour aider les élèves en difficulté. Des classes plus petites permettraient une personnalisation accrue des enseignements. On pourrait assouplir les règles trop strictes pour des élèves déjà en difficulté dans le cadre scolaire actuel et mettre en place des ressources de soutien psychologique et social dans les établissements.

Les enseignants et le personnel de soutien de la FGA ont besoin de plus de reconnaissance et de moyens pour assumer leurs fonctions, mais la pénurie de personnel touche aussi la FGA. On relève que les enseignants doivent faire face à des défis pédagogiques majeurs tels que l'analphabétisme et les difficultés d'apprentissage, car les méthodes d'enseignement classiques ne fonctionnent pas toujours avec ces élèves. Il est donc recommandé d'adapter les enseignements en fonction des diverses façons d'apprendre, de mieux connaître les profils des élèves et de faire des suivis de dossiers entre la formation générale et la FGA.

5. La formation professionnelle (FP) : une option encore trop méconnue

Le nombre d'élèves jeunes en FP est en constante augmentation, même s'il continue d'y avoir une méconnaissance des offres de formation professionnelle chez les élèves de secondaire. On constate une grande diversité des profils des élèves, allant d'adultes ayant déjà un parcours scolaire et professionnel établi à de jeunes élèves directement issus du deuxième cycle du secondaire. La FP attire des personnes intéressées par des formations diplômantes courtes, reconnues et valorisées financièrement sur le marché du travail.

Selon les participants, il y a du travail à faire pour valoriser la FP auprès des parents, des conseillers d'orientation et de tous les employeurs. Ils soulignent l'importance de valoriser la FP au même titre que les études collégiales ou universitaires, en dépit du fait que nombre d'élèves et de parents privilégient des parcours scolaires plus longs. Cela impose un changement des mentalités concernant la scolarisation et la promotion de la diversité des parcours. Il est suggéré de faire connaître les métiers issus des formations professionnelles par la tenue de salons et par des interventions des personnels scolaires ayant de l'influence sur l'orientation des jeunes, par exemple les conseillers d'orientation et les enseignants. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, on devrait mettre en avant les avantages d'une FP performante pour l'enseignement de métiers utiles et bien rémunérés. Des solutions possibles seraient aussi de proposer des incitatifs financiers, d'offrir un accès facilité à ces formations en créant des passerelles entre la FP et les autres secteurs de formation pour favoriser la diversité des parcours, ainsi que de développer l'intérêt des jeunes élèves pour une variété de métiers, dont certains développent des habiletés manuelles. Il conviendrait également d'ajuster les programmes à l'enseignement et à l'usage des nouvelles technologies.

Concernant la FP, les participants soulignent qu'on devrait développer des méthodes d'enseignement différenciées et obtenir les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes en difficulté. Ils demandent qu'on valorise le corps enseignant et qu'il y ait des formations traitant d'approches pédagogiques mieux adaptées à la réalité des élèves plus jeunes. On devrait soutenir l'enseignement par les pairs avec une utilisation renforcée du mentorat entre élèves ainsi que le développement de stages, de formations en alternance et de rencontres entre élèves et praticiens.

Conclusion

Les discussions et propositions émises mettent en lumière la nécessité d'une sérieuse amélioration du système éducatif québécois pour scolariser ces populations. Cela implique la valorisation et une inclusion accrue des perspectives des Premières Nations et des Inuits, une meilleure prise en compte des réalités des élèves migrants ainsi qu'une réponse plus efficace aux besoins des élèves en situation de handicap. Pour ce faire, il est impératif d'investir dans la formation des enseignants, de renforcer la collaboration entre les acteurs du réseau scolaire et communautaire, d'augmenter les ressources et d'améliorer l'organisation des classes. Il est aussi crucial de valoriser la formation générale des adultes et la formation professionnelle en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et en favorisant une meilleure information du public à leur sujet.

Thème 4 : Respecter et valoriser les compétences professionnelles des personnels scolaires

Dans le domaine de l'éducation, il n'y a pas que l'école de malaimée au Québec, il y a aussi toutes ses catégories de personnel. L'absence de reconnaissance professionnelle se conjugue à des conditions d'exercice et de travail dégradées par le manque de ressources, de moyens et de considération pour l'institution scolaire.

1. L'absence de reconnaissance des compétences professionnelles

Pour améliorer l'éducation, un des enjeux majeurs concerne la reconnaissance professionnelle de tous les personnels scolaires. L'absence de reconnaissance, largement entretenue par la gestion axée sur les résultats (GAR), détermine des relations de travail basées sur le contrôle, mine l'autonomie professionnelle et impose des façons de faire qui empêchent les personnels de répondre adéquatement aux besoins des élèves et de trouver du sens à leur travail. On n'aura pas manqué de dénoncer la référence à la vocation comme forme persistante de sexisme systémique en éducation, domaine où les femmes sont très largement majoritaires.

On fait état d'une grande méconnaissance de l'expertise professionnelle des personnels de la part des parents, des directions et de la population en général. La valorisation des compétences nécessaires pour travailler en éducation devrait contribuer à la reconnaissance professionnelle qui repose, en bonne partie, sur la formation acquise.

1.1 Pour une formation initiale et continue de qualité et adaptée aux besoins

On défend l'importance de maintenir la formation initiale comme parcours essentiel pour accéder à la profession enseignante, soit le programme de baccalauréat en enseignement de quatre ans qui accorde une place centrale aux compétences pédagogiques et didactiques. Cela n'a pas empêché l'expression de critiques à l'endroit de différents programmes universitaires. La formation en enseignement est jugée insuffisante et souvent éloignée du vécu dans la classe. On souhaiterait qu'y soient développées des approches pédagogiques diversifiées, une formation pour pouvoir analyser les recherches, un volet sur les relations avec les parents, une formation culturelle et en adaptation scolaire, etc. Tous les stages devraient être rémunérés.

Les nouvelles voies de passage développées par les universités (programmes passerelles, diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle de 30 crédits, etc.) ne contribueraient pas à la reconnaissance professionnelle, tout comme la présence de personnel enseignant non qualifié dans les écoles. Il faudrait que les exigences d'obtention du brevet soient clarifiées et que les conditions d'études pour l'avoir soient repensées. De nombreuses personnes non légalement qualifiées veulent étudier pour obtenir leur brevet, mais il leur est très difficile de le faire en même temps

que d'enseigner, en raison du peu de flexibilité des mesures mises en place par les universités et les centres de services scolaires (CSS) pour permettre la conciliation travail-études-famille (cours de soir et de fin de semaine, stages non rémunérés, etc.).

La formation continue favoriserait la reconnaissance des compétences professionnelles. On souhaite que l'offre soit plus pertinente et aussi plus accessible, sachant que tout le monde est surchargé et qu'il manque de personnel pour les remplacements. On déplore le manque d'offre de formation continue pour les personnels de soutien.

On réclame davantage de temps de travail libéré aux fins de perfectionnement et une offre de formation améliorée, répondant aux besoins de tous les personnels. Plusieurs souhaitent aussi que s'instaure une plus grande collaboration entre les milieux de recherche et les milieux de pratique, et que la recherche collaborative soit encouragée, sans toutefois pénaliser les personnels.

1.2 L'autonomie professionnelle mise à mal

L'autonomie professionnelle est partout mise à mal. Dans un système d'éducation devenu managérial, les directives et normes sont nationales. Les projets d'établissements sont largement modélisés par le MEQ et certaines directions d'écoles ou de CSS se permettent de mettre en place des mesures que les personnels se sentent obligés de suivre. Avec l'implantation de la gestion axée sur les résultats (GAR), on constate de plus en plus l'ingérence des directions dans l'ensemble des activités des personnels. Avec ses cibles de performance mesurables, la GAR impose une accentuation de la reddition de compte et de la concurrence, tout en restreignant l'autonomie professionnelle. Il y a consensus pour sortir impérativement de ce type de gestion.

Au-delà des contraintes externes, on rappelle l'importance de se respecter entre catégories de personnel. Leur valorisation doit commencer dans la reconnaissance de la diversité et de la complémentarité des expertises ainsi que dans le refus d'une hiérarchie entre les corps d'emploi.

2. Améliorer les conditions d'exercice

Les conditions d'exercice renvoient à l'expérience vécue en situation de travail. Elles doivent être améliorées de manière prioritaire, car elles créent de la souffrance au travail.

2.1 L'organisation des activités scolaires

Les personnels déplorent la lourdeur bureaucratique et le manque d'efficacité avec lesquels les directions organisent les activités scolaires et proposent plusieurs mesures pour améliorer la situation et rendre le climat de travail plus serein.

On demande que les paramètres des tâches annuelles soient connus à l'avance. Les enseignants devraient savoir qui ils auront dans leurs classes, combien ils auront de mesures d'adaptation, de plans d'intervention, de diagnostics liés à la santé mentale, etc. Les spécialistes et personnels de soutien scolaire devraient aussi connaître les

contours de leur travail. Plusieurs enseignants ont réclamé la possibilité de gérer leur horaire et leur espace de travail en dehors des heures de classe.

Considérées comme nécessaires, les collaborations entre les personnels pour la prise en charge des élèves ont néanmoins créé de la confusion dans les fonctions et la répartition des tâches dans les différentes catégories d'emploi. On apprend sur le tas et, faute de repères, il se crée de la compétition et de la frustration entre les personnes intervenantes, d'où l'importance de demander que les rôles des différents personnels soient clarifiés. L'appel est ferme pour encourager une culture de collaboration et le travail en équipe. Or, l'entraide disparaît souvent parce que les personnels sont débordés, tout comme la collaboration minée par le changement annuel des personnes dans les équipes-écoles.

S'il y a consensus pour impliquer les parents dans le milieu scolaire, le rapport avec ces derniers a toutefois été présenté comme souvent difficile. On parlera même parfois d'ingérence des parents. On propose donc d'accompagner les parents et d'établir un contact serein avec eux, mais aussi de créer les conditions pour éviter que ne se reproduisent des situations où certains parents contestent le jugement professionnel des personnels scolaires et leur imposent leur volonté. D'où la demande répétée d'obtenir du soutien de la part des directions. On soulève aussi le problème du temps énorme consacré à répondre aux nombreux courriels des parents.

Une des situations les plus douloureuses dans les conditions d'exercice est sans contredit la manière d'offrir les services aux élèves en difficulté (EHDAA). Le sentiment d'impuissance des personnes intervenantes pour aider ces élèves est tel qu'il heurte leurs valeurs profondes et les place souvent dans une situation de détresse. Pourtant, les problèmes soulevés en lien avec les services offerts aux EHDAA comme leurs solutions sont connus depuis longtemps (voir leur description dans le thème 3). D'autres interventions ont souligné le peu de considération pour les besoins des élèves, lesquels sont bousculés dans leur développement puisqu'on ne respecte pas le temps qui leur est nécessaire pour apprendre. Il est demandé de ralentir le rythme pour un réel rapport au savoir et l'amélioration de la qualité de vie.

2.2 Contrer la violence dans les écoles

C'est un cri du cœur : il faut contrer la violence (verbale et physique). L'objectif est d'autant plus difficile à réaliser qu'on relève parfois des dérives administratives dans le processus à suivre en cas de violence. Des directions demandent de ne jamais punir un élève violent et d'utiliser le terme « agressif » plutôt que « violent » pour ne pas avoir à déclarer d'évènement (loi 56).

On réclame donc de revoir les consignes qui nuisent à tous les enfants en mettant les personnels dans une situation d'impuissance face à la violence, de nommer cette dernière et de s'assurer que l'institution ne la tolère vraiment pas, de prévoir des mesures donnant accès à une supervision clinique pour le personnel touché, un cheminement alternatif pour les élèves violents à répétition et une forme d'imputabilité des directions dans le maintien d'un climat sain.

3. Des conditions de travail exécrables

On n'a pas à chercher bien loin, clamera-t-on dans tous les ateliers : l'épuisement des personnels, l'abandon de la profession ou la désorganisation des milieux s'expliquent par les conditions de travail exécrables qui prévalent dans les écoles. La surcharge de travail, le manque de ressources, les contraintes administratives et la précarité d'emploi ont tôt fait de miner les énergies et l'attrait du travail. Pourtant les solutions sont là...

3.1 La tâche, quand le temps manque

Il y a unanimité pour dénoncer la lourdeur de la tâche et le manque de temps pour faire correctement le travail ainsi que l'absence de considération pour le travail non comptabilisé dans la tâche, tout comme celui qui, malgré son importance, ne peut pas être effectué, faute de moyens.

Toutes les solutions formulées à cet égard sont consensuelles : diminuer le nombre d'élèves par classe, mais surtout celui des élèves en difficulté; éviter les multiples obligations qui ont subtilement été ajoutées à la tâche des personnels, en misant sur le don de soi; reconnaître le temps supplémentaire non comptabilisé dans la charge de travail, comme les corrections faites à la maison ou le temps de préparation des activités des personnes professionnelles, des éducatrices en service de garde, etc.; réserver du temps à l'horaire pour la planification et la concertation entre les collègues et les catégories d'emploi. Il faudrait favoriser la participation à des rencontres de travail réservées au personnel enseignant et aux autres catégories d'emploi. Enfin, plusieurs souhaitent que soit aboli le minutage pointilleux de tâches spécifiques, imposé sans égard pour les réalités des milieux scolaires et le climat de travail.

Les professionnels et les personnes affectées à des emplois spécialisés ont beaucoup trop d'écoles à couvrir. Des spécialistes, comme les psychologues, le personnel enseignant en FP et FGA ou dans un domaine artistique, peuvent devoir couvrir cinq écoles et se retrouver à 98 % de tâche! L'évaluation de leur tâche est à revoir. On réclame d'embaucher davantage de personnel en soutien aux élèves et de diminuer les tâches de tous les personnels.

3.2 Une gestion du financement à revoir

Au-delà des revendications impliquant une augmentation du financement des établissements, de nombreuses remarques ont porté sur la gestion du financement, orientée vers la réalisation de mesures ciblées plutôt que répondant à des besoins identifiés par le milieu.

Il est nécessaire de revoir le financement des élèves en difficulté, ainsi que celui des projets, pour éviter la compétition et la surcharge de travail. On demande de revoir l'indice de défavorisation dans l'attribution des subventions et le mode de financement en formation professionnelle, qui établit le budget des établissements en fonction du nombre de leurs finissants.

3.3 Les conditions d'emploi et l'organisation du travail

Même s'il y a consensus pour que les salaires de tous les personnels soient bonifiés, tous s'entendent pour dire que la rémunération ne suffira pas à attirer ni à retenir les jeunes en emploi. On demande d'augmenter le salaire à l'entrée et de diminuer le nombre d'échelons de l'échelle salariale. On souhaite que soit priorisé l'octroi de tâches pleines et que soient accordées plus rapidement davantage de permanences, vu l'importance de stabiliser le personnel pour réduire les changements auprès des élèves et consolider les équipes, tout en assurant la continuité d'emploi.

Pour l'essentiel, ce qui heurte dans la distribution de la tâche, c'est le recours à l'ancienneté, qui a pour effet de confiner les personnes nouvellement embauchées dans les classes les plus difficiles, dans un contexte social où des inégalités importantes existent dans la composition des classes. Comme solution, on préconise de ne plus utiliser l'ancienneté comme critère de priorité dans le choix des tâches. En plus de l'abolition de l'« école à trois vitesses », on réclame plus de ressources et de moyens pour s'attaquer directement au problème de la composition des classes. Enfin, on demandera d'éviter que les enseignantes et enseignants aient à enseigner en dehors des domaines dans lesquels ils ont été formés, comme c'est souvent le cas des précaires, ou à enseigner plus d'une matière à plusieurs niveaux.

3.4 L'épuisement professionnel : une maladie du travail

La question de l'épuisement professionnel a pris une place particulière dans les interventions, car on la trouve très présente et douloureuse. On a insisté pour que l'épuisement professionnel ne soit plus considéré comme relevant de la responsabilité individuelle, mais comme une maladie du travail. Les solutions pour contrer l'épuisement professionnel ont donc toutes porté sur l'organisation du travail. On demande de diminuer la précarité, la lourdeur de la tâche, la paperasse et tout ce qui touche la GAR.

La question des horaires cause beaucoup de mécontentement, de problèmes d'organisation, de fatigue et de stress. On demande que soit revu l'horaire en incluant congés, vacances et semaine de relâche. On demande aussi d'accorder davantage de congés, de retraites progressives, de réductions de tâche; un horaire plus flexible est également réclamé. Plus encore que la surtâche, on identifie la perte de sens comme source de l'épuisement professionnel, associée au sentiment d'être contraint à ne pas pouvoir faire correctement son travail.

3.5 Lutter contre la précarité

Le consensus est entier pour voir enrayée la précarité, terrible pour toutes les catégories de personnel. On a demandé que les employés à temps partiel se fassent offrir des contrats qui répondent aux besoins et que soit diminué le nombre de charges requis pour obtenir un poste à temps plein. Pour contrer la précarité créée par les horaires troués chez les personnels de soutien (éducatrices en service de garde, par ex.),

il faudrait leur attribuer d'autres tâches, ce qui pourrait alléger celles du personnel enseignant.

On a proposé de procéder à la distribution annuelle des contrats d'enseignement dans un délai raisonnable (pas deux semaines à l'avance), pour éviter aux précaires de devoir préparer leur tâche dans l'urgence et leur offrir des contrats qui correspondent à leur formation. Pour faciliter l'intégration dans la communauté et la qualité de vie des précaires, il faut éviter les déplacements d'une école à l'autre. On a mentionné l'importance du mentorat pour accompagner les nouveaux enseignants, ce qui implique de prévoir du temps pour ce faire. Tous s'entendent pour dire qu'en s'attaquant à la précarité, on contribuera à la rétention des personnes nouvellement embauchées.

4. Les relations avec les directions : pour une gouvernance collégiale

Les relations avec les directions sont souvent mauvaises, alors qu'il est essentiel que la direction et le personnel évoluent dans un contexte où se développe une confiance mutuelle. On désire que les directions soient plus transparentes et que les personnels participent véritablement aux décisions. Les comités, où, souvent, les choix semblent faits à l'avance, fonctionnent de façon expéditive. Il faudrait créer des canaux de communication qui permettent des échanges constants entre la direction et les personnels ainsi qu'une instance démocratique institutionnelle, car il n'existe plus de contrepouvoir aux directions des CSS.

On a enfermé les directions dans des rôles de gestionnaires alors qu'elles devraient s'occuper aussi de pédagogie. Elles sont constamment en réunion et ne parviennent souvent pas à faire le suivi des décisions prises. Le roulement du personnel de gestion accentue le problème. Quoique certains aient mentionné l'ouverture et le dévouement de plusieurs directions, on a témoigné d'un climat de surveillance permanente qui rendait l'environnement stressant. On veut aussi en finir avec l'omerta exercée sur les personnels pour les empêcher d'exposer les problèmes de l'éducation sur la place publique et on estime nécessaire qu'une loi soit votée pour protéger les lanceurs d'alerte.

Conclusion

Ce tableau est tellement accablant qu'on s'explique mal que les décideurs ne soient pas intervenus pour résoudre les graves problèmes d'attraction et de rétention des personnels scolaires qui en découlent, en commençant par diminuer le nombre d'élèves en difficulté dans les classes, assurer le soutien professionnel nécessaire aux élèves, respecter l'autonomie professionnelle et enrayer la précarité.

Thème 5 : Démocratiser toutes les composantes du système scolaire québécois

De l'avis de tous les participants, non seulement la loi 40 de 2020 n'a pas amélioré la démocratie scolaire, mais elle a aussi généré une plus grande centralisation des décisions et une diminution des pouvoirs des principaux concernés : les personnels scolaires, les élèves et leurs parents. Il appert aussi que la loi 40 est relativement peu et mal connue de la population.

1. Les effets de la loi 40 sur la démocratie scolaire

1.1 La loi 40 empire les lacunes de la démocratie scolaire

Les participants aux forums ont exprimé de fortes critiques concernant la gouvernance scolaire instaurée par la loi 40 qui a aboli les commissions scolaires (CS) et leur conseil des commissaires élus, les remplaçant par des centres de services scolaires (CSS) dont les membres du conseil d'administration (CA) sont nommés. Cette loi n'a fait qu'empirer une situation déjà problématique quant à la réalisation d'une réelle démocratie où tous les acteurs du système scolaire devraient prendre part aux décisions qui les concernent. Le pouvoir centralisateur et discrétionnaire du ministre y est renforcé et celui-ci se réserve le droit de nommer les directions générales des CSS si le projet de loi 23 est adopté. Le gouvernement et les fonctionnaires du MEQ ont accentué leur pouvoir décisionnel aux dépens des établissements scolaires, des différents acteurs du système scolaire et des communautés locales.

Il y a une hiérarchie dans la chaîne des orientations et des décisions à tous les niveaux du système. Les intervenants considèrent que les objectifs sont définis et dictés de manière encore plus centralisée et autoritaire qu'avant l'adoption de la loi 40. Tout part du haut pour aller vers le bas : ministère/centres de services scolaires/écoles/directions d'écoles/personnels scolaires/élèves. Les décisions partent du gouvernement, les CSS les valident, puis les dictent aux directions des écoles qui, souvent, les imposent aux personnels scolaires et aux élèves.

Pourtant, dans un fonctionnement réellement démocratique, les politiques devraient être pensées de la base du système vers le sommet, partant des besoins des premiers concernés, à savoir les élèves et les personnels scolaires. De plus, on a dénoncé un sérieux problème de transparence avec l'imposition aux membres des CA des CSS des devoirs de réserve et de loyauté.

1.2 Une plus grande centralisation des décisions et de la gouvernance

Malgré les beaux discours du gouvernement sur la nécessité d'avoir plus de démocratie et de décentraliser les pouvoirs, la loi 40 a les effets opposés. Les CSS doivent suivre les plans stratégiques décidés par le gouvernement. Leurs orientations sont aussi trop

dépendantes des calculs politiques partisans et donc susceptibles de varier en fonction des élections : il n'y a pas assez d'indépendance du système d'éducation par rapport aux politiciens. Enfin, les nouvelles politiques sont mises en place trop rapidement et sans consultation des principales personnes concernées, ce qui crée un sentiment d'impuissance chez ces dernières.

On a dénoncé une gestion du système scolaire calquée sur le mode de gestion des entreprises capitalistes de services, où les gestionnaires sont souvent éloignés de la réalité du terrain. Par ailleurs, les départements de ressources humaines des CSS ne travaillent pas nécessairement à la poursuite des intérêts des personnels scolaires et des élèves. Plusieurs souhaitent même la création d'un organisme indépendant du ministère pour délibérer sur les orientations possibles des politiques gouvernementales et prendre des décisions.

En ce qui concerne le fonctionnement des espaces de prise de décision, on constate que les séances des CA des CSS et même des conseils d'établissement (CE) sont moins fréquentes et se déroulent trop rapidement, ce qui laisse peu de place à la discussion et met notamment les représentants des parents et de la communauté souvent devant des faits accomplis. Il n'y a pas de véritables délibérations et de prises de décision éclairées par différents points de vue. Dans ces réunions, les populations représentées devraient être plus diversifiées et les procédures de nomination des membres du CA véritablement démocratiques.

Les CA des CSS apparaissent souvent déconnectés de la réalité scolaire. Ils fonctionnent souvent comme des chambres d'écho des décisions déjà prises en amont. Il y aurait également trop de copinage et de népotisme au sein des CA des CSS. On souligne aussi que le rôle des directions d'établissement est important, car selon leurs orientations, elles déterminent le mode plus ou moins démocratique de la gestion des établissements.

Les membres du CA n'ont pas le pouvoir nécessaire pour contrebalancer celui des administrateurs et des politiciens. On considère que ce sont les politiciens qui mènent les politiques et que les administrateurs les exécutent sans trop poser de questions. Pourtant, les meilleures décisions en faveur des enfants et des élèves ne peuvent être prises que grâce à un éclairage de points de vue et de compétences diversifiées.

Les CE, quant à eux, fonctionneraient mieux et seraient plus représentatifs que les CA des CSS, mais ils ont un pouvoir d'orientation et de décision très limité. On souhaiterait que les CE aient plus de responsabilités.

1.3 Le peu de place des parents, des élèves et des citoyens dans les décisions des CSS

On considère que la place et le rôle des parents dans les CCS sont à revoir. L'implication des parents est faible, car ils se sentent peu écoutés et ceux qui participent le font souvent en ne pensant qu'à leurs propres enfants. De plus, à force de ne pas être

entendus ou écoutés par les autorités, on remarque un désinvestissement ou désengagement de leur part.

L'inclusion des jeunes dans le fonctionnement des écoles est nécessaire et doit être valorisée. Mais l'implication des élèves est difficile dans des instances pensées et contrôlées par des adultes. Ils se montrent peu intéressés par ces instances qui pourtant les concernent. On souligne donc la nécessité d'un apprentissage de la démocratie et de ses modes de fonctionnement pour les jeunes, comme pour les adultes, d'ailleurs. Pour cela, il convient de discuter très tôt avec les enfants de sujets « adultes » comme les impôts, les taxes, la santé, la démocratie, etc. On pourrait prendre exemple sur des écoles alternatives qui ont des projets où se vit une véritable démocratie scolaire.

On mentionne que les personnes ayant une fonction syndicale sont aussi exclues des CA et des CE. De plus, il n'y quasiment pas de place pour les citoyens non parents. Le milieu communautaire n'a pas de place dans les décisions concernant le système scolaire. Certains voudraient revenir à l'ancien système de commissaires élus, qu'ils préfèrent à l'actuel mode de représentation dans les CSS. Une solution radicale évoquée serait de rendre la participation obligatoire – au-delà du simple fait de voter – pour les parents d'élèves et les personnels scolaires.

On souhaite une prise de décision plus démocratique pour la répartition des budgets afin qu'ils servent davantage à soutenir les personnels et les élèves. Les modalités d'attribution des budgets ministériels devraient être connues et transparentes. On déplore l'absence d'un guichet unique qui présenterait tous les budgets et les ressources auxquelles ils sont consacrés, car cela permettrait d'avoir une vue d'ensemble du budget d'une école et des ressources financières dont elle dispose véritablement.

Il y aurait une incompréhension du personnel du MEQ à propos des enjeux et des réalités sociodémographiques de l'éducation. On mettrait aussi trop en avant les problèmes de Montréal et de sa région au détriment des autres réalités locales. Les problèmes dans plusieurs petites localités ne sont pas les mêmes que ceux que l'on rencontre dans les grands centres urbains. Ils sont souvent malheureusement ignorés au profit de ceux rencontrés dans des milieux plus concentrés et peuplés.

Bref, si l'ancien modèle des commissions scolaires n'est pas décrit comme « bon », celui de CSS est perçu comme pire, ce qui fait dire à certains qu'on devrait s'inspirer d'autres modèles prônant des gestions locales démocratiques plus décentralisées, comme celles des écoles anglophones de Montréal ou d'autres provinces canadiennes, dont l'Ontario, et de pays comme la Finlande.

2. Les principes et les valeurs à respecter pour faire de la gouvernance scolaire une gouvernance démocratique

Souligné avec force, le premier principe d'une bonne gouvernance est la décentralisation. Par exemple, il pourrait y avoir davantage des projets éducatifs proposés par les acteurs

locaux et un meilleur équilibre entre la centralisation provinciale (MEQ) et régionale (CSS) et le local.

La diffusion large de l'information est un second principe jugé important. Il existe un besoin de vulgarisation du fonctionnement du système, car celui-ci peut paraître complexe, voire incompréhensible à la population. Tous les acteurs scolaires devraient avoir une meilleure connaissance des documents officiels, notamment des règlements, et ces documents devraient être accessibles grâce à leur vulgarisation et ensuite à un système de communication adéquat. L'information devrait être complétée par l'apport d'enquêtes et d'expertises externes et internes. On demande de créer des espaces de dialogue ouverts à tous les intervenants.

La libre circulation de l'information et des débats dans les CA des CSS nécessite de lever les devoirs de réserve et de loyauté qui limitent la parole des membres des CA sur le processus de décisions et leur diffusion.

Le troisième principe proposé est une répartition équitable des pouvoirs. On insiste sur le respect et la valorisation du travail du corps enseignant, qui devrait avoir plus de pouvoir de décision. Dans le système actuel, tous les acteurs (élèves, parents, personnels scolaires, mais aussi syndicats et citoyens en général) devraient être bien informés pour pouvoir délibérer sur les grands enjeux et les orientations proposées, et avoir le droit de prendre part aux décisions.

De nombreuses valeurs négatives comme la primauté des facteurs financiers sont à combattre. Des critiques de la nouvelle gestion publique (NGP) et de la gestion axée sur les résultats (GAR) ont été maintes fois entendues. Cette gestion axée sur les résultats chiffrés place l'évaluation au cœur des apprentissages scolaires. Il faudrait donc se détacher de la primauté de la poursuite d'objectifs chiffrés.

3. Des solutions pour un fonctionnement démocratique

Face à la démocratie scolaire défaillante, voici les solutions présentées par les participants. Il faudrait simplifier le système scolaire, qui devrait avoir moins de paliers d'administration afin de donner plus de pouvoir aux écoles et même aux municipalités. Les structures de participation devraient être légères et accessibles.

Les enseignants, bien sûr, mais aussi les retraités de l'éducation, les parents, les élèves, comme les acteurs syndicaux et les citoyens non parents doivent être considérés comme des acteurs légitimes pour agir dans le système scolaire.

Il est indispensable de mieux informer les citoyens, en faisant davantage connaître les modalités de participation existantes dans les écoles et en donnant plus facilement accès aux informations qui viennent du ministère ou des directions (par exemple les comptes-rendus des CE). Les interventions de chercheurs en éducation et des citoyens concernés seraient bénéfiques afin que soient partagés autant les savoirs savants que

les savoirs d'expérience. On devrait donner des formations à la participation à tous les acteurs de la vie scolaire.

On pourrait renforcer l'implication des parents dans des activités parascolaires, en les invitant dans les classes ou dans des organes de participation pour discuter des enjeux, des défis et des réalités des écoles. On souligne que des parents voudraient s'impliquer davantage, mais la réalité les en empêche souvent : ils ont généralement peu de temps pour concilier le travail et la famille. Et pourquoi alors ne pas permettre aux grands-parents ou à des aînés bénévoles de s'impliquer davantage, en apportant leur expérience, leur savoir-faire, leur sagesse et leur bienveillance envers leurs petits-enfants ?

Pour la participation des élèves, il convient de développer précocement leur esprit critique et de les habituer à débattre, à prendre des décisions en fonction d'un bien commun, bref, à agir comme des citoyens éclairés. Pour cela, ils doivent faire l'expérience de la démocratie dans des instances comme des conseils étudiants. Une majorité des intervenants réclament des changements aboutissant à terme à plus de démocratie dans le système scolaire.

Les CE semblent de bons espaces de participation, même s'ils sont imparfaits. Par ailleurs, une participation en dehors des CE est très compliquée pour diverses raisons : administratives, organisationnelles, d'investissement de temps et d'énergie.

On devrait créer de nouveaux modes et lieux de participation citoyenne. Pourquoi ne pas créer plus d'occasions de participer, par exemple des référendums d'initiative populaire et impliquer plus souvent les communautés, comme en Suisse ? On devrait décloisonner l'école, par exemple en organisant davantage de journées portes ouvertes, et en ouvrant les écoles à plus d'activités liées à la vie de quartier et à ses organisations communautaires.

Conclusion

Les intervenants sont unanimement contre la loi 40, car elle réduit presque à néant la participation citoyenne démocratique souhaitée pour ce bien public qu'est l'éducation. Elle renforce les pouvoirs du gouvernement, des administrateurs et même des directions d'établissement qui prennent souvent des décisions sans consulter les autres acteurs et ne tiennent pas suffisamment compte des besoins sur le terrain.

Vu le sentiment négatif par rapport à la situation, il faut travailler à motiver tous les acteurs sociaux à trouver comment participer au système scolaire, en intervenant dans les conseils des élèves ou exigeant l'extension des CE à tous les intervenants intéressés, par exemple.

Enfin, les citoyennes et citoyens devraient prendre davantage la parole sur la place publique et chercher à faire pression auprès des instances politiques et administratives.

On appelle à la mobilisation, à se rassembler pour mettre en commun les idées et les énergies pour changer ce qui peut l'être dans un système scolaire qui a besoin d'être repensé.

Les forums citoyens **Parlons éducation** sont considérés par plusieurs participants comme de bons modèles de participation qui permettent de libérer la parole et éventuellement de construire ensemble des solutions structurantes.

Clôture des ateliers des forums citoyens

Dans les propos échangés lors de la conclusion des ateliers du samedi, six idées reviennent de façon insistante relativement à l'appréciation des forums et à leurs suites.

Il y a un fort désir de poursuivre la mobilisation, de ne pas s'arrêter là. Il faut, collectivement, établir des priorités d'action et planifier les prochaines étapes pour arriver à des changements significatifs du système d'éducation. Cela exigera une mobilisation de très grande envergure pour réaliser un événement important, comme un Sommet national sur l'éducation suivant le modèle des sommets sur la jeunesse, ou un Rendez-vous national ou...

Mais avant d'en arriver là, il est souhaité qu'on donne rapidement des rétroactions aux participants des forums, qu'on maintienne le réseautage, qu'on diffuse largement la synthèse des propos échangés et qu'on la médiatise. Les participants demandent que la synthèse soit claire, agréable, facile à lire et qu'elle présente des revendications concrètes, bien ciblées – un message que l'équipe de rédaction a bien reçu et auquel elle espère avoir répondu de manière satisfaisante.

Agir, certes, mais aussi informer, éduquer, politiser la population de diverses façons, localement et nationalement.

Dans l'avenir, on doit impliquer davantage certains secteurs de la population, dont les suivants :

- les parents à travers leurs organisations comme la Fédération des comités de parents, la Fédération des conseils de parents d'élèves, Les Mères au front, etc.;
- les élèves du secondaire et des cégeps et les organisations de jeunes;
- les gestionnaires de l'éducation;
- les politiciens au niveau provincial, mais aussi municipal;
- les retraités de l'éducation.

Il est essentiel de toujours tenir compte des spécificités régionales et de maintenir la mobilisation tant régionalement que nationalement. On doit être présent partout et assurer une visibilité médiatique dans toute la province.

Le système scolaire doit être imprégné de démocratie et l'école doit créer des espaces où se vit la démocratie.

Enfin, élément fondamental : les élèves, leur développement et leur éducation doivent être au cœur de nos réflexions, de nos préoccupations et de nos actions.

Ateliers jeunesse de Parlons éducation

Au printemps 2023, plus de cinquante ateliers jeunesse ont eu lieu dans divers milieux scolaires et communautaires de dix régions administratives. Leur objectif était d'entamer une réflexion sur l'avenir de l'éducation québécoise tout en mobilisant les jeunes pour participer aux forums de Parlons Éducation (PÉ). Ces discussions dirigées ont permis à près de 650 jeunes de partager leurs points de vue sur cinq thèmes semblables à ceux des autres forums de PÉ. La moyenne d'âge des participants était de 19 ans. Les jeunes y ayant pris part viennent d'écoles secondaires, de comités, de cégeps, de centres d'éducation aux adultes, de centres de formation professionnelle, de Maisons des jeunes, d'organismes jeunesse, de YMCA, de centres communautaires, de groupes d'amis, d'équipes sportives et de maisons d'hébergement.

Thème 1 : La mission de l'école

La grande majorité des participants a manifesté la volonté d'une école plus moderne et inclusive. L'école devrait devenir le lieu d'apprentissage du vivre-ensemble en enseignant la communication non violente, la citoyenneté responsable et la gestion des émotions. De plus, une éducation à la sexualité plus inclusive et enseignée par des sexologues est un besoin énoncé à maintes reprises. La diversité de genre et sexuelle doit être abordée en classe afin de permettre l'inclusion de tous et toutes. Cela fait partie de la vision humaniste de l'école souhaitée par la majorité des jeunes.

D'un autre côté, une mission davantage axée sur les besoins utilitaires est énoncée. En effet, dans plus de la moitié des ateliers, on a soulevé le nécessaire retour des cours d'économie familiale ou de cours d'éducation financière davantage ancrés dans la réalité. Apprendre à faire ses propres impôts et à gérer son budget dès l'école secondaire est une demande fréquente, tout comme l'ajout de cours ou d'ateliers de cuisine afin d'encourager une alimentation saine chez les jeunes pour pallier l'abondance de produits industriels abordables, mais pas nécessairement de qualité. Cela rejoint le souhait, exprimé par plusieurs groupes, que la santé physique et mentale devienne une réelle priorité de l'éducation québécoise. Que les élèves soient assis à longueur de journée ne semble pas permettre d'accomplir cette mission.

Enfin, l'esprit critique devrait avoir sa place dans la mission de l'école. À l'ère de la désinformation et des réseaux sociaux, plusieurs ont énoncé l'importance d'enseigner le jugement critique le plus tôt possible dans le parcours scolaire. À ce propos, une équipe souligne que « l'école devrait avoir pour mission de développer notre pensée critique, et non pas de produire des élèves-objets dans la société ». En ce qui concerne l'organisation scolaire, les jeunes sont nombreux à demander davantage de cours à option, des cours d'une durée plus courte, des cours spécialisés pour préparer aux études postsecondaires et des heures consacrées aux travaux et aux devoirs, dès le secondaire.

Thème 2 : L'éducation équitable pour toutes et tous

Plus de la moitié des ateliers jeunesse ont relevé le problème du financement des écoles privées comme la cause du manque de ressources et de valorisation des écoles publiques. Pour reprendre les mots d'un groupe, « le financement du privé à 75 % cause du tort au public où tous les élèves en difficulté ou presque se retrouvent. » Une autre équipe soutient l'idée que « les écoles privées divisent la population et ne permettent pas l'égalité des chances. » Le manque de ressources financières principalement pour des ressources pédagogiques au secteur public est aussi déploré à plusieurs reprises. Certains ateliers utilisent l'expression *ségrégation scolaire* pour définir l'inégalité entre le public et le privé. On souligne également le manque de personnel de soutien pour les jeunes en difficulté. Bref, les jeunes reconnaissent la nécessité de mettre la fin à notre système d'éducation à trois vitesses.

Un autre problème est celui de la représentativité du corps professoral. En effet, plusieurs souhaitent qu'une plus grande partie des enseignants soient issus de la diversité et que davantage d'hommes enseignent. Un dernier point récurrent de ce thème concerne les sorties scolaires. Tous les jeunes devraient pouvoir sortir des murs de l'école à l'occasion pour atteindre des objectifs pédagogiques, culturels, sportifs et multidisciplinaires. Il est intéressant de noter que le code vestimentaire ne fait pas l'unanimité. Certains en demandent la fin, d'autres en veulent un plus souple et plus égalitaire, et finalement quelques-uns souhaitent l'uniforme obligatoire pour tous les élèves afin d'arrêter la stigmatisation vécue par certains jeunes.

Thème 3 : La valorisation des diversités sociales et culturelles

Sont exigés de la part de nombreux groupes de jeunes des cours d'histoire diversifiés, inclusifs et objectifs, où n'est plus seulement présenté le point de vue européen, mais aussi le point de vue autochtone. La décolonisation des cours d'histoire est demandée et plusieurs jeunes veulent que ces cours abordent d'autres cultures du monde. Plusieurs groupes demandent de « respecter l'identité de genre » des jeunes et que le personnel scolaire soit outillé et ouvert d'esprit pour respecter et accompagner les élèves concernés. Certains participants ont aussi évoqué l'idée que l'école soit davantage en relation avec les maisons des jeunes — lieux d'inclusion et de diversité — afin de favoriser le sentiment de communauté des adolescents et jeunes adultes. On propose aussi des activités communes et de l'entraide entre les classes régulières et les classes de francisation. Les journées et les semaines thématiques au secondaire semblent être un bon moyen pour favoriser la diversité culturelle. Un groupe défend l'importance de prévoir des activités de partage culturel à l'école. L'école devrait valoriser la culture en permettant à tous ses élèves, et ce, peu importe leur programme, d'assister gratuitement à des événements culturels dans leur ville et communauté.

Thème 4 : La valorisation des personnels scolaires

Moins d'élèves dans les classes, des salaires plus élevés et une plus grande liberté académique pour le corps enseignant sont les trois éléments récurrents pour

valoriser la profession enseignante. De plus, un meilleur soutien au corps enseignant implique davantage d'orthopédagogues et de techniciennes en éducation spécialisée disponibles dans les écoles. Pour ce faire, une véritable valorisation de la profession est urgente. Un décloisonnement des disciplines scolaires est demandé à quelques reprises. En effet, arrêter de séparer les matières permettrait à l'enseignant de développer des projets de grande envergure qui motivent les élèves tout en donnant du sens à certains éléments de matière qui sont davantage abstraits pour ceux-ci. Que l'enseignant puisse enseigner dehors est aussi un souhait récurrent de la part des participants.

Des ateliers proposent aussi de changer le système de bulletins en trois étapes pour un en deux étapes. En plus de diminuer l'anxiété vécue par les élèves au sujet des évaluations, cela permettrait aux enseignants d'avoir une plus longue période pour évaluer leurs élèves et ainsi d'enseigner dans un contexte plus calme. À ce sujet, quelques équipes pointent du doigt l'importance démesurée accordée aux évaluations. Cela semble exagéré et néfaste pour les élèves. Les enseignants doivent avoir le temps de créer des relations de qualité avec leurs élèves : leur fonction d'évaluateur devrait être moins importante que celle d'éducateur.

Les jeunes estiment que le corps enseignant devrait être mieux formé quant aux différents troubles de comportement et d'apprentissage. Afin d'éviter leur décrochage, les nouveaux enseignants pourraient être soutenus et mentorés au début de leur parcours. Enfin, un moyen efficace pour valoriser la profession enseignante serait d'allouer davantage de temps au coenseignement, au partage de stratégies et d'activités.

Thème 5 : La démocratie à l'école

Les jeunes ont rappelé l'importance des conseils d'élèves ou des représentants de classe dans les écoles. Le conseil d'élèves, souvent appelé le Parlement étudiant, est une instance importante dans la majorité des écoles secondaires. Il a pour fonction d'améliorer l'école, d'organiser des événements et de rapporter la parole des jeunes de leur classe aux autres instances scolaires. Pour que cette instance soit bénéfique, la direction doit être en contact direct avec le conseil d'élèves et la voix des jeunes doit être prise en compte dans les décisions scolaires. Aussi, la voix des élèves devrait être entendue dans les conseils d'établissement (CE) et lors des rencontres des enseignants. Les comités (regroupements d'élèves qui ont pour but d'échanger sur une question, par exemple l'environnement, la diversité, le journal étudiant, etc.) sont un excellent moyen d'impliquer les élèves dans leur milieu. Les assemblées générales sont aussi une bonne façon de reconnaître la voix des étudiants, et les simulations de vote au secondaire semblent aussi appréciées.

Le souhait d'ouvrir l'école à la communauté a été relevé à quelques reprises. Les citoyens devraient pouvoir profiter des locaux et des installations sportives le soir et la fin de semaine. De cette manière, l'école serait accessible à tous et aurait comme deuxième fonction d'être un centre communautaire.

Conclusion

Il est frappant de constater que la majorité des jeunes ne voudrait pas enseigner dans le système actuel. La question «Selon les réflexions de votre groupe, souhaiteriez-vous devenir les enseignants de demain?» a été posée lors des ateliers et presque la totalité des groupes a inscrit un nombre sous la barre du 5 sur 10. Il est heureux de constater que les jeunes ont en grande majorité apprécié les ateliers, puisque 77 % d'entre eux ont donné une cote de 4 ou 5 sur 5 à propos de leur degré de satisfaction à ces discussions animées.

Conclusion générale

Qui ne serait pas étourdi par l'évocation d'autant de problèmes qui minent notre système d'éducation? En effet, tous les aspects traités dans cette synthèse exposent leur lot de problèmes, résultat de négligences, d'errements, de contradictions, de mauvaises solutions, voire de trahisons des pouvoirs publics à l'égard de l'idéal commun d'une école favorisant l'égalité des chances.

Pourtant, les personnes présentes aux forums de même que celles et ceux qui interviennent en éducation depuis des décennies ont des pistes de solution. Mais le pouvoir politique ne les entend ou ne les écoute pas.

Ce qui ressort aussi avec force des échanges, c'est la volonté de se mobiliser pour faire face à ces défis et d'exiger des pouvoirs publics une remise en question de leurs orientations et de leur gestion afin que l'école québécoise soit inclusive et de qualité pour tous et toutes.

Reprenons les principales conclusions qui se dégagent des forums et des ateliers jeunesse.

Revoir la mission de l'école

La mission de l'école, qui, depuis les années 2000, se décline en trois verbes juxtaposés et mis sur le même pied (instruire, socialiser, qualifier), pose problème. Ces trois verbes ne devraient pas avoir le même poids. Qu'est-ce qui devrait être au cœur de la mission de l'école? Pour la majorité des participants, l'institution scolaire devrait viser d'abord et avant tout le développement de chaque élève sous tous ses aspects : intellectuel, physique, artistique et éthique. Grâce aux multiples connaissances et compétences développées dans un espace stimulant et sécuritaire où règnent l'écoute, les échanges et les délibérations, l'éducation devrait viser l'émancipation de tous les élèves. Par émancipation, on entend la capacité des élèves à s'affranchir de la dépendance intellectuelle et morale aux idées toutes faites et aux préjugés, grâce aux connaissances acquises et aux valeurs partagées dans l'institution scolaire. L'instruction vue ainsi implique la socialisation des élèves qui, ensemble, apprennent et se développent à travers les échanges avec leurs condisciples.

Faire du développement des compétences en français une priorité pour tous

Pour favoriser le développement intégral des élèves, le développement des compétences langagières en français, langue première¹², devrait être une priorité

¹² À la place de l'expression discutable de *langue maternelle*, le français, au Québec, est la *langue première*, en ce sens que c'est la langue de la majorité de la population et la langue officielle de l'État québécois.

dans toutes les activités scolaires et la responsabilité de tous les personnels. Il importe de cesser de considérer le français comme une discipline scolaire comme les autres, puisque la lecture, l'écriture et la communication orale constituent le socle sur lequel se construisent tous les apprentissages dans les différentes disciplines enseignées et les autres activités scolaires. Cette idée fait écho à celle de la transversalité de la langue dans tous les apprentissages. En effet, la langue ne sert pas seulement à communiquer, mais aussi à penser vraiment, à élaborer sa pensée, vue comme une construction qui exige ouverture et curiosité, mais aussi rigueur et ténacité.

En finir avec la frénésie de l'évaluation à outrance

La mission émancipatrice de l'éducation ne peut être appréhendée par une vision comptable de l'éducation qui place au premier rang les taux de réussite, selon des évaluations réductrices des apprentissages réalisés et qui fait de la réussite individuelle définie par les notes obtenues le but ultime de l'éducation, ce qui découle de la décision prise dans les années 1990 de gérer le système scolaire comme le sont les entreprises privées. Cette nouvelle gestion publique (NGP) a imposé la gestion axée sur les résultats (GAR) à partir de données chiffrées et d'objectifs mesurables comme les taux de réussite aux examens ministériels.

Refuser la ségrégation scolaire

Une vision aussi réductrice de l'éducation alimente une ségrégation scolaire réelle, conséquence de l'école privée subventionnée et des projets particuliers sélectifs à l'école publique. L'actuel ministre de l'Éducation considère l'école privée comme un « joyau » et il soutient la nécessité de la sélection des populations scolaires dans les projets particuliers sélectifs et généralement très onéreux. Il n'y a donc pas de volonté politique de régler l'iniquité scolaire.

On est loin des espoirs suscités par la réforme impulsée à la fin des années soixante par le Rapport Parent, qui mettait au premier plan ce qu'il nommait *l'égalité des chances*, vue comme l'équité sociale et culturelle de tous les élèves. Non seulement on n'y est pas arrivé après plus de cinquante ans, mais des exemples patents d'un système non inclusif sont perçus par tous. Pensons aux 50 % des jeunes des Premières Nations et inuits qui fréquentent le système scolaire québécois sans qu'on prenne en considération leur histoire, leurs cultures et leurs situations, aux ressources nettement insuffisantes pour accueillir et scolariser les jeunes récemment arrivés et aux élèves ayant des déficiences physiques, cognitives, psychiques ou des difficultés d'adaptation à l'école (nommés EHDA) et, enfin, au peu de considération et de valorisation de ceux et celles qui fréquentent la FGA ou la FP. Aucune de ces populations ne jouit véritablement d'une « égalité de chances » de s'émanciper par l'éducation.

Valoriser les personnels scolaires et améliorer leurs conditions de travail

Par ailleurs, comment l'école pourrait-elle remplir sa mission si celles et ceux qui y travaillent sont aussi peu valorisés, respectés et vivent des conditions de travail qui mettent à mal leur santé physique et psychologique, et leur estime de soi, les poussant souvent au décrochage. Les conditions de travail des personnels scolaires font régulièrement les manchettes, plus particulièrement en période de négociation de conventions collectives, mais entend-on vraiment leur détresse et leur colère? Il n'est pas étonnant que dans les ateliers jeunesse, la plupart des jeunes interrogés n'aspirent pas à devenir enseignants.

Dans un État dont le premier ministre déclare à qui veut l'entendre que l'éducation est sa priorité, l'école québécoise est plus malaimée et maltraitée que jamais. Plus que jamais, la gestion du système scolaire a un fonctionnement centralisé et vertical. Aussi, il n'est pas étonnant que ni les élèves ni les personnels scolaires n'aient vraiment leur mot à dire sur le système, qu'ils se sentent de plus en plus impuissants à changer le cours des choses et qu'ils déplorent l'absence de réelles instances démocratiques à tous les niveaux de l'appareil scolaire. Tous le constatent : le système scolaire québécois n'a rien de démocratique.

Cela a été dit et répété par les jeunes en ateliers qui considèrent qu'ils n'ont pas leur place dans ce système. Comme on a pu le constater, ils ont des idées sur la mission de l'école, sur la structure scolaire (grille-matière, horaire, ouverture sur la communauté, etc.), sur la valorisation des diversités sociales et culturelles. Dans les forums, il a été dit et répété que c'est l'élève qui doit être au cœur des préoccupations du système d'éducation, mais les décideurs ne semblent pas en être conscients.

Cependant, ne perdons pas de vue que des milliers de citoyennes et de citoyens sont prêts à se mobiliser pour obtenir des changements structurants afin de construire une école équitable et de qualité pour tous. Ce qui ressort des échanges, ce ne sont pas seulement des propositions de modifications sectorielles, réalisées à la pièce, mais aussi et surtout l'urgence de revoir notre système afin qu'il réussisse véritablement à être un moteur de *l'émancipation* individuelle et collective dans une institution bienveillante qui réponde à la diversité des élèves et qui soit réellement démocratique.

Ensemble, nous serons **Debout pour l'école!**

Du jamais vu depuis les États généraux sur l'éducation de 1995-1996 !

Au printemps 2023, près d'un millier de citoyennes et de citoyens de différents horizons, âges et régions ont pris un vendredi soir et un samedi pour discuter d'éducation parce que l'école québécoise leur tient vraiment à cœur. Car, tout comme vous, ils sont convaincus que pour changer les choses, il faut se mobiliser!

Ils ont échangé sur la mission de l'école, l'iniquité grandissante du système scolaire, les difficiles conditions de travail des personnels et sur le déficit démocratique du système.

Parallèlement, environ 640 jeunes ont participé à l'un des cinquante ateliers jeunesse de **Parlons éducation** pour parler de leur vécu d'élève, mais aussi de leurs espoirs d'un parcours scolaire formateur, épanouissant et en phase avec les énormes défis du monde actuel.

Découvrez la synthèse de ces forums citoyens, une étape importante vers la transformation de l'école québécoise.

Ensemble, mettons-nous **Debout pour l'école!**